

Paris La Défense, le 29 mai 2026

L'UNIC et la FNA reçues à Bercy et à Matignon pour que les écoles de conduite ne soient plus les oubliées des dispositifs de soutien

À l'issue des échanges menés cette semaine avec le cabinet de Serge Papin, ministre chargé des PME, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme et du Pouvoir d'achat, puis avec les conseillers du pôle économique du Premier ministre, l'UNIC, branche sécurité routière de la FNA, appelle le Gouvernement à prendre pleinement en compte les difficultés structurelles rencontrées par les écoles de conduite.

Au cours de ces deux rendez-vous, les représentants de l'UNIC ont pu exposer l'ensemble des difficultés rencontrées par la profession. Les cabinets ministériels ont indiqué poursuivre leurs travaux afin d'identifier les dispositifs susceptibles d'être mobilisés pour soutenir les écoles de conduite. Plusieurs pistes sont actuellement à l'étude et doivent faire l'objet de retours dans les prochains jours.

Une profession sous pression

Malgré leur rôle essentiel dans la mobilité des Français, les écoles de conduite demeurent aujourd'hui exclues des principaux dispositifs d'aide mis en place pour faire face à la hausse des coûts d'exploitation.

Pourtant, les auto-écoles font face à une accumulation de difficultés majeures : explosion des coûts d'assurance, hausse continue du prix des carburants, pénurie chronique de places d'examen au permis de conduire, tensions sur le recrutement des inspecteurs, mais également restriction récente du financement du permis via le CPF.



« Les écoles de conduite jouent un rôle essentiel dans la mobilité, l'emploi et la cohésion des territoires. Aujourd'hui, la profession a le sentiment d'être totalement oubliée, alors même que ses charges explosent et que la demande reste extrêmement forte », déclare Marie Martinez, Vice-présidente de l'UNIC.

Un secteur essentiel à la mobilité des Français

L'UNIC rappelle que le secteur représente près de 13 000 entreprises, dont 97 % comptent moins de 11 salariés, et plus de 28 000 emplois sur l'ensemble du territoire.

La situation liée aux places d'examen demeure particulièrement préoccupante. Dans de nombreux départements, les délais restent bien au-delà de ceux prévus par la loi et certaines auto-écoles voient leur activité directement impactée par l'insuffisance des capacités d'examen.

« Nous prenons acte de l'écoute manifestée par les pouvoirs publics. Désormais, nous attendons des réponses concrètes et rapides pour un secteur qui ne peut plus rester à l'écart des dispositifs de soutien », ajoute Marie Martinez.

À ce titre, l'UNIC demande :

- l'intégration des écoles de conduite aux prochains dispositifs de soutien liés aux carburants ;
- la mise en place d'une aide équivalente à 20 centimes par litre ;
- l'ouverture d'un guichet dédié ;
- l'accès au prêt flash de la BPI ;
- l'éligibilité aux Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) ;
- un plan ambitieux de recrutement d'inspecteurs du permis de conduire ;
- ainsi qu'une réévaluation des conditions d'accès au financement du permis via le CPF.

Les cabinets ministériels se sont engagés à poursuivre leurs travaux et à revenir vers la profession dans les prochains jours. L'UNIC reste donc pleinement mobilisée afin que les auto-écoles soient enfin reconnues comme un secteur essentiel à la mobilité du quotidien et à l'accès à l'emploi.

À propos

La FNA est l'organisation professionnelle représentative des Entrepreneurs Artisans de l'automobile depuis 1921. Elle regroupe l'ensemble des métiers en lien avec les services de l'automobile, un secteur qui compte plus de 170 000 entreprises et 421 000 salariés.

L'UNIC, la branche sécurité routière de la FNA, est la fédération représentative des intérêts des dirigeants d'écoles de conduite en France.